

Catégorie Remorque pr. motocycle	Marque S T A B I L	Type 2 roues	Bordereau - type No. 1 8 0 8
--	---------------------------	---------------------	-------------------------------------

No. du châssis frappé : A droite sur longeron, sous levier de frein à main, et à gauche, sur plaquette du constructeur.

Constructeur : Costruzione Meccaniche MARCHETTI, MILANO et ROMA (1)

<u>Dimensions</u> : Vole	910 mm	
Longueur (centre essieu arrière moto / profil arrière remorque		1'720 mm
Largeur (mesuré centre essieu par dessus le pneu		1'000 mm
Hauteur (à vide, avec bêche et cerceaux de bêche montés)		1'200 mm
	(à vide, sans bêche, ni cerceaux)	795 mm

Dimensions Intérieures du pont de charge :

Longueur	1'155 mm	Largeur	890 mm
Porte à faux avant	600 mm	Porte à faux arrière	555 mm
Hauteur du pont depuis le sol	555 mm		

<u>Poids</u> : Remorque à vide, avec bêche et cerceaux	80 kg
Remorque à vide, sans bêche, ni cerceaux	73 kg.
Remorque à vide accouplée, poids s/attelage (roue arrière moto)	7 kg
Charge utile garantie par le constructeur :	(1) 200 kg

Construction : Châssis en fer et aluminium avec bras d'attelage semi-circulaire

Roues : A disque en tôle d'acier, type scooter

Suspension : Élastique, à bras oscillants à double effet et progressif

Accouplement : par bras en tube d'acier de forme semi-circulaire, avec mâchoires, coulissant sur rouleaux caoutchouc dans le but de supprimer les vibrations et venant se fixer devant ou sous la selle. (2)

Freins : Mécanique, automatique, par expansion, sur les 2 roues, commandés par câble jouant sur palonniers à poulie. Fonctionne par rupture d'inertie (frein à poussée) (3). Frein d'arrêt : Mécanique, à câble, commandé par levier sur longeron droit.

Pneumatiques : 3.50 x 8 Garantie de charge des pneus : par essieu 500 kg.

Equipement : 2 catadioptrés blancs à l'avant de la remorque (ridelle frontale)
2 catadioptrés rouges à l'arrière de la remorque (ridelle arrière)
1 feu rouge électrique, combiné avec éclairage de la plaque de police
(placé à 150 cm du profil extérieur gauche du véhicule)

Observations :

1) Charge utile : La charge utile pouvant être accordée pour cette remorque s'établira comme suit :
Poids à vide de la moto - poids à vide de la remorque = charge utile.

2) Accouplement : Une attention particulière doit être apportée à la fixation qui diffèrera de cas en cas.
Il sera utile de munir la plaque transversale de fixation, de goussets de renfort en vue de sa stabilisation.

3) Déarrage en côte : L'essai de déarrage dans une côte de 15 % doit être effectué de cas en cas avec l'ensemble de l'équipage (vhc. tracteur + remorque) devant être immatriculé.

4) Immatriculation : Ce type de vhc. est admis à la circulation en accord avec l'autorisation du Département fédéral de Justice et Police selon ACF du 24.2.1956 (Art. 1, al. 2)

La commission d'expertises-typés.

BERNE, le 1er mars 1956
GENÈVE, le 28 mars 1956